

Bulletin Municipal de Corrèze



Novembre 2019

Horaires de la Mairie

Lundi : 8h30 à 12h00

Mardi, mercredi et

vendredi :

8h30 à 12h00

et

13h30 à 17h00

Jeudi : 8h30 à 12h00

☎ : 05.55.21.25.21

💻 :

mairie.correze@wanadoo.fr

Mairie-de-correze.fr

Ouverture de la bibliothèque

Lundi : 16h à 18h

Mercredi : 14h à 16h

Samedi : 10h à 12h

☎ : 05.55.20.86.23

Instance de Coordination de

l'Autonomie

☎ : 05.55.21.47.79

Assistante sociale

Mme Lesaint

☎ : 05.19.07.82.90

Office de Tourisme

☎ : 05.55.21.32.82

Ecole Primaire

☎ : 05.55.21.35.37

Collège

☎ : 05.55.21.49.60

Conçu et réalisé par
Marie-Pierre Barbazange,
Catherine Mons et Nadia
Peschel



Photo réalisé par Jean GOUDOUR
De l'association Arts & Créations Corrèze

La Vie de notre Commune :

- Pages 2 à 3 : **Travaux**
- Page 4 : **Eau Potable**
- Pages 5 à 6 : **La Vie de nos Entreprises**
- Pages 7 à 15 : **Informations Diverses**

La Vie de Nos Associations :

- Page 16 : **l'APE des Ecoles**
- Page 17 : **Les Bouleaux d'Argent**
- Page 18 : **L'ASVC**
- Page 19 : **Le Fusil Corrèzien**
- Page 20 : **L'AAPPMA**
- Page 21 : **Danse et Gym**
- Page 22 : **Arts & Créations Corrèze**
- Page 23 : **Le CSCC**
- Page 24 : **Histoire et Patrimoine**
- Page 25 : **La Lyre Corrèzienne**
- Page 26 : **JMF**

Informations Diverses

- Pages 27 et 28 : **La Gendarmerie « La Brigade Numérique »**

Page 29 : **Etat Civil**

Page 30 : **Repas du CCAS du 7 décembre (Inscriptions)**

La Vie de notre Commune

Les Travaux

Aménagement de l'ancienne usine GMC

Suite à l'achèvement des travaux de rénovation de l'ancien bâtiment administratif (tranche ferme), les utilisateurs ont pris possession des locaux à partir de début juillet :

- l'Instance de Coordination de l'Autonomie de Corrèze et la permanence de l'Assistante sociale pour les bureaux du rez de chaussée,
- les locataires respectifs pour les logements de l'étage,

Reste à trouver des utilisateurs pour les deux locaux disponibles pour des activités artisanales ou commerciales au niveau R-1. Prière de contacter la Mairie pour plus d'informations.

Nous rappelons que ces travaux ont pu être réalisés grâce aux subventions accordées par l'Etat (78 000 €), le Département de la Corrèze (20 000 €) ainsi que Tulle Agglo (10 000€).

L'Instance de Coordination de l'Autonomie de Corrèze a également participé à l'aménagement de la partie bureau la concernant à hauteur de 50 000 €.



Va maintenant débiter l'aménagement des locaux situés au-dessus du magasin Gamm vert qui a été confié à la société « Polygone ».

Le choix des entreprises vient d'être fait, et les travaux sont en cours de démarrage, avec pour objectif la livraison de 6 logements T2 et 4 T3 avant l'été 2020.

En parallèle, la Commune de Corrèze va procéder à la construction d'un ascenseur afin de desservir ces logements ainsi que ceux réalisés précédemment et livrés début juillet, et qu'à l'aménagement du parking situé au niveau de l'accès à la Maison de Santé.

Eau Potable

Les Etudes portant sur le Diagnostic du réseau et l'élaboration du Schéma directeur AEP se sont poursuivis tout l'été et les derniers levés sur le terrain sont en cours d'achèvement.

Celles-ci, programmées dans la perspective du transfert de la compétence Eau Potable à Tulle Agglo le 1^{er} janvier 2020, selon les directives de la loi Notre vont permettre à notre Commune d'être éligible rapidement dans le cadre des travaux d'amélioration du réseau de distribution une fois la nouvelle compétence mise en place.

Voirie communale

Les travaux de réfection complète des rues du 19 mars 1962 et de Goutterdon depuis le Roc Blanc (intersection avec la RD26) jusqu'à l'accès du nouveau Centre d'Incendie et de Secours, s'achèvent après avoir été retardés par les conditions météo pluvieuses de ces dernières semaines.

De même pour les travaux d'entretien courant de la voirie Communale et notamment la réfection des chaussées. Pour les mêmes raisons, ceux-ci ont pris quelques retards et nous nous en excusons auprès des usagers.



Piscine Municipale

Après validation du DCE, la consultation des entreprises de travaux par l'équipe de Maîtrise d'œuvre s'est terminée le 12 septembre dernier, et après analyses des différentes offres, le choix s'est porté sur les propositions suivantes : Lot 1 - Gros œuvre : Entreprise MARTINIE – 15 158,27 €HT / Lot 2 – Serrurerie : Entreprise CHEZE – 20 084,50 €HT / Lot 3 – Plâtrerie-Peinture-Sols-Faux plafonds : Entreprise GOURSAT – 17 543,46 €HT / Lot 4 – Etanchéité des plages : Entreprise ETANDEX – 102 000,00 €HT / Lot 5 – Electricité : Entreprise STALIN – 7 323,00 €HT / Lot 6 – Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaire : Entreprise Vackier Delbos – 65 086,04 €HT / Lot 7 – Traitement d'eau : Entreprise ECRIT - 47 577,35 €HT. Ces montants comprennent une tranche conditionnelle pour les lots 2 / 3 / 5 et 7 dont la réalisation ne sera décidée qu'en cours de travaux.

Ces travaux doivent démarrer ce mois-ci pour un achèvement prévu début mai avec pour objectif l'ouverture au public début juillet prochain.

Mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP)



Comme prévu les travaux de mise en accessibilité du Camping municipal se sont achevés avant le début de la saison et ont été réceptionnés courant juillet, ce qui a permis aux estivaliers une utilisation plus facile et confortable de l'Accueil et des locaux sanitaires aménagés.

Ces travaux ont été subventionnés par l'Etat (40%) et le Département de la Corrèze (25%).

EAU POTABLE

Le transfert obligatoire de la compétence « eau potable » aux Communautés de Communes et aux Communautés d'Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2020 résulte d'une décision du Parlement dans le cadre de la loi NoTRe.

Sur Tulle Agglo, l'approvisionnement en eau potable est aujourd'hui assuré par 7 Syndicats intercommunaux et 20 Régies communales.

Les Communes ont majoritairement souhaité privilégier une gestion syndicale de l'eau potable. Ainsi le territoire sera maillé autour de 4 syndicats des eaux.

La commune de Corrèze a opté pour être rattachée au Syndicat du Puy des Fourches-Vézère qui assurera la distribution et la facturation à compter de 2020. Il reste encore à déterminer les modalités d'organisation (personnel et administration) et les nouvelles tarifications de la vente d'eau et des services.

L'usine de production d'eau potable des Carderies à Uzerche s'approvisionne dans la Vézère et l'eau est purifiée par des moyens dernier cri afin d'éviter le goût de chlore. Elle sera mise en service avant la fin 2019.

Quelques chiffres clefs :

29,4 millions d'euros ont été nécessaires pour le projet Vézère

650 abonnés actuellement à Corrèze (hors zone Gare de Corrèze rattachée au Syndicat de la Montane). Le syndicat du Puy des Fourches comptera 13 000 abonnés en 2020.

28 élus siègent au comité du Puy des Fourches-Vézère.



La Vie de nos Entreprises

CHEVALIERS BISTROT



M. et Mme REYNOLDS vous accueillent dans leur établissement, ouvert depuis le 12 octobre 2019, Place du Dr Billot pour vous faire déguster des spécialités Marocaines, Indiennes ou Chinoises ainsi que de la restauration rapide.

Dans un décor médiéval et cossu, vous pourrez prendre un café ou un thé installés dans des fauteuils confortables dans une atmosphère « so british ».



Vous souhaitez faire nettoyer votre véhicule, pensez à Monsieur Peron, installé à Corrèze depuis le printemps.
Votre voiture vous remerciera !



**Toutes marques
Particuliers et Professionnels**

**nettoyage
intérieur et extérieur**

Préparation pour:

- Vente
- Vacances
- ou tout autre événement

**Procédé de lavage sans eau
écologique
biodégradable
anti-bactérien**



06 37 10 02 76

 icomnettoyageauto@outlook.fr

 **LCOM nettovaee auto**

Nettoyage intérieur + extérieur :

**Forfait Classic
à partir de 39 euros**

**Forfait Premium
à partir de 59 euros**

**Forfait Gold
à partir de 99 euros**

Les Options :

Rénovation d'un optique de phares : 30 €
(forfait 50€ les 2)

Nettoyage / Entretien cuir : à partir de 50 €

Nettoyage sièges tissus : à partir de 40 €

Nettoyage plafonnier : à partir de 30 €

Brillant pneus : à partir de 8 €

Nettoyage moquette : à partir de 35 €

Démoustiquage : à partir de 8 €

Dégoudronnage carrosserie : à partir de 18 €

Traitement anti-odeur : à partir de 15 €

Nettoyage tapis : à partir de 5 €

Supplément véhicule très sale : sur devis

Lustrage carrosserie : sur devis

Polish carrosserie : sur devis

Effacement rayures: sur devis

Suppression résine d'arbre : sur devis

Informations Diverses

ERRATUM

Une erreur d'impression s'est glissée dans le dernier bulletin municipal.

Nous vous confirmons que le Lieutenant FOREST Cyrille est bien Chef de Centre de la Caserne de sapeurs-pompiers de Corrèze, quant à l'adjudant MARTINIE Milène, elle est Adjointe au chef de Centre.

Nous demandons à la famille du regretté Monsieur MANVILLE Jean de nous excuser pour l'erreur que nous avons commise concernant le prénom de sa fille. En effet il fallait lire Marie-Claire et non Anne-marie.

IMPORTANT

- N'oubliez pas de venir vous signaler à la mairie lorsque vous vous installez ou que vous quittez Corrèze afin de permettre l'acheminement d'éventuels courriers et faciliter des démarches administratives.
- Nous vous rappelons que la caserne des pompiers de Corrèze n'est pas habilitée à recevoir les extincteurs usagés. Pour la reprise, contactez la société qui vous les a fournis.

REMERCIEMENTS

- Nous tenons à témoigner notre reconnaissance aux personnes qui entretiennent les fleurs que nous plantons, l'aide qu'elles nous apportent contribue à l'embellissement de notre commune.
Que ces personnes soient ici chaleureusement remerciées !
- Nous remercions chaleureusement Jean Marc COURTINE pour avoir nettoyé soigneusement le cimetière à l'approche de la Toussaint. Nous encourageons chacun d'entre vous à entretenir les tombes que vous possédez afin de donner au cimetière un aspect agréable.
Nous vous rappelons que nous procédons à l'engazonnement des allées lorsque cela est possible et que nous agissons dans le cadre de la charte « **zéro pesticide** ».

CIMETIERE

- Les travaux de reprise des tombes effectués M. Clément GOUDENECHÉ ont débuté.
Dans un premier temps, les 26 concessions longeant le mur d'enceinte du cimetière côté ouest et côté sud seront relevées. Trois ossuaires seront créés dans cette partie pour y déposer les ossements.
Le montant pour cette 1ère partie de travaux s'élève à 22 840 euros TTC.

EHPAD

Le 14 septembre dernier, l'EHPAD de Corrèze a été inauguré en présence des résidents, du personnel et de différentes personnalités.



KERMESSE DE L'EHPAD DE CORREZE

Samedi 12 Octobre, par une très belle journée d'automne, avait lieu à l'EHPAD de CORREZE, la Kermesse organisée par l'association « Vivre Autrement à CORREZE ». Cette Association a pour but de recueillir des fonds pour financer des animations aux résidents de l'EHPAD. La Kermesse a rassemblé de nombreuses personnes, familles, amis, voisins. Pour animer cet après-midi, le groupe folklorique de Saint Augustin, a fait revivre à nos anciens les danses traditionnelles de leur jeunesse.

L'association remercie particulièrement toutes les personnes qui ont participé activement à cette journée, les bénévoles, les familles, ainsi que tous les généreux donateurs. Un très grand merci à « la Mainada » pour leur très beau spectacle.



L'INSTANCE DE GERONTOLOGIE

Mme Sylvia MOUTY vous accueille dans ses nouveaux bureaux 11 rue de la Croix Ferrée tous les matins de 9h à 12h et de 13h30 à 17h le mardi et le vendredi. Vous pouvez aussi la contacter par téléphone au 05.55.21.47.79.



L'ASSISTANTE SOCIALE

Mme Emma LESAIN est également présente 11 rue de la Croix Ferrée sur rendez-vous en l'appelant au 05.19.07.82.90.

L'ECOLE



Lundi 2 septembre, les élèves ont retrouvé le chemin de l'école avec quelques petites nouveautés...

Tout d'abord, l'association des parents d'élèves a offert un café de rentrée, moment de convivialité pour les nouveaux comme pour les anciens parents.

Puis, dans les locaux de l'école élémentaire, une nouvelle classe a remplacé l'ancienne BCD. Elle a été aménagée entièrement pendant l'été, avec le mobilier nécessaire ainsi qu'un TBI (Tableau Blanc Interactif).

Enfin, l'équipe enseignante a été renouvelée : Mme Bergon remplace Mme Dumas à la direction de l'école, Mme Bigeargeas a été nommée sur le ½ poste nouvellement créé et enfin M Morin assure les temps partiels de Mme Pouget et Mme Radziminski.

Côté effectif, l'école compte 137 élèves, de la Toute Petite Section (2 ans) jusqu'au CM2 (11 ans), confirmant ainsi l'augmentation de ces dernières années. Les élèves sont répartis sur 7 classes.

Une fois les retrouvailles passées pour les plus grands ou les larmes séchées pour les plus petits, une année scolaire remplie de projets a commencé. Le premier projet de l'école concerne la participation à la fête du champignon, où chaque classe a proposé une production artistique.



De nombreux projets initiés au collège !

Projet musique :



© Festival Ô les choeurs Tulle

Dans le cadre du Festival Ô les Choeurs qui se déroulera à Tulle du 26 octobre au 4 novembre, les élèves de 5eA ont participé au projet Ô l'écoute mis en place par l'OCCE en partenariat avec Bram'fm.

Ce projet s'est déroulé durant les cours de musique. Il s'agissait pour les élèves de chroniquer différents morceaux issus de la programmation du festival. L'occasion pour eux de découvrir des artistes comme Sanseverino, le groupe LDTS et le groupe Seven weeks et de s'initier à la radio. Colas Juteau de l'OCCE est intervenu auprès des élèves durant ce projet.

Ces chroniques seront diffusées sur Bram Fm 98.3 durant le festival.

Projet danse :



Compagnie Hervé Koubi. © Hervé Koubi

Le collège a été retenu pour participer à un projet départemental autour de la danse. **La compagnie Hervé Koubi** interviendra au mois de novembre auprès des élèves de 5e pour un atelier de découverte, de sensibilisation à la danse mené par les danseurs. Une partie de cet atelier sera en lien avec la dernière création de la Compagnie, **Boys don't cry** dont le thème est *"qu'est-ce que c'est que danser quand on est un garçon, qui plus est quand on vient d'Afrique du Nord et d'un monde arabe ?"*

Il y aura également un moment de mise en pratique où les élèves initieront à la danse Hip-Hop. Les échanges avec la compagnie se développeront sur toute l'année scolaire avec un suivi de leur travail.

Prix littéraires :

Le Prix des Zincorréziens est reconduit cette année au collège avec l'aimable soutien de la médiathèque de Corrèze qui cette année encore prête au collège un exemplaire de chaque livre de la sélection. Une quinzaine d'élèves sont inscrits à ce prix littéraire inter-établissements qui réunit une dizaine d'établissements de Haute-Corrèze. Une sélection de 7 titres de natures variées (album, BD, romans, documentaire) est découverte et exploitée par les élèves au cours de l'année. La journée finale réunissant l'ensemble des participants se déroulera le 12 juin à Meymac en présence de certains auteurs de la sélection.

Le Prix Manga'titude, prix littéraire académique autour d'une sélection de 10 mangas. Ce prix est conduit pour la deuxième année au collège. C'est l'occasion pour les élèves de découvrir l'univers du manga, de favoriser l'échange entre les élèves, de travailler autour du dessin manga.

Une journée à Limoges est organisée pour rencontrer des professionnels du manga, participer à des ateliers dessin, assister à des plaidoyers d'élèves et voter pour décerner le prix Manga'titude à l'ouvrage préféré.



Les élèves à la journée mangas de Limoges
© Collège de Corrèze

Projet pluridisciplinaire : Le Bateau atelier



© Commission nationale française pour l'UNESCO

Le collège a été retenu pour participer au projet Bateau atelier mis en place par **Titouan Lamazou**, artiste de l'UNESCO pour la Paix, peintre et écrivain officiel de la Marine. Il s'agit de suivre la construction d'un gigantesque catamaran qui servira ensuite de résidence d'artistes, écrivains et scientifiques qui navigueront sur les mers du globe à la rencontre d'autres artistes et cultures, menant une réflexion autour de l'écologie des océans notamment. Un échange se mettra en place entre les scientifiques, artistes et les élèves notamment au moyen de capsules vidéo. Il pourra être envisagé également des productions coéditées entre les élèves et les artistes. Dans ce cadre, Titouan Lamazou viendra le 25 novembre à Corrèze pour rencontrer les élèves investis dans ce projet.

TULLE AGGLO : Déploiement de la fibre

Le déploiement de la Fibre par SFR

Le 4 juillet dernier, SFR, Tulle agglo et la Préfecture de Corrèze ont signé un accord pour le déploiement de la Fibre optique sur le territoire.

Cet accord prévoit de rendre raccordables à la Fibre 26 000 logements et locaux professionnels dans 35 communes de Tulle agglo d'ici la fin de l'année 2020.

Cet avenant (signé à la fois par Guillaume Fauré, Délégué Régional Sud-Ouest de SFR, Michel Breuilh, Président de Tulle agglo, Michel Jaulin, Vice-Président en charge de la Dynamique territoriale et Frédéric Veau, Préfet de la Corrèze) répond à l'objectif partagé des signataires d'offrir, aux cours des prochaines années, un accès à la Fibre aux particuliers et aux entreprises leur permettant de bénéficier de services numériques complets et innovants.

Partenaire de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Conseil Départemental de la Corrèze, SFR renforce ses investissements sur ce territoire et franchit une nouvelle étape vers la généralisation du Très Haut Débit.

Une action coordonnée de l'Etat, Tulle aggo et SFR

Véritable enjeu pour la compétitivité, le développement et l'attractivité des territoires, le déploiement du Très Haut Débit est incontournable afin de résorber la fracture numérique. Il permet ainsi aux zones rurales de ne pas être en marge d'une avancée technologique cruciale pour le maintien et le développement de l'emploi et des entreprises locales.

L'action de l'État, définie lors de la conférence nationale des territoires de juillet 2017, est guidée par deux objectifs :

- **Cohésion** : d'ici 2020, garantir à tous un accès au bon débit (> 8 Mbit/s) ou au très haut débit et généraliser la couverture mobile de qualité (permettant l'ensemble des usages de la 4G) ;
- **Ambition** : d'ici 2022, doter tous les territoires de la République d'infrastructures numériques de pointe, en offrant des accès à très haut débit (> 30 Mbits).

Pour répondre aux objectifs fixés par le Plan France Très haut débit, qui prévoit un partage des investissements entre opérateurs publics et privés, SFR Sud-ouest, Tulle agglo et la Préfecture de la Corrèze se mobilisent donc collectivement, dans l'intérêt du territoire et des populations.

Dans les secteurs géographiques où les opérateurs déploient la fibre optique sur leurs ressources propres, le Gouvernement a demandé aux opérateurs de prendre des engagements de déploiement. Au terme d'un long processus, le Gouvernement a accepté les propositions d'engagements de SFR, ce qui permet de sécuriser l'accès à la fibre optique jusqu'à l'abonné en 2020.

GUIDE PRATIQUE

Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre peut fournir de très grandes quantités de données, à la

vitesse de la lumière, sur des milliers de kilomètres. A cette vitesse, il est possible de faire sept fois et demi le tour de la Terre en seulement une seconde !

En quoi la fibre diffère-t-elle de l'ADSL ?

Dernière technologie adoptée par les fournisseurs d'accès à Internet, la fibre optique ne nécessite pas de ligne téléphonique, contrairement à l'ADSL, puisque les informations transitent par un câble. L'ADSL présente un défaut majeur : son signal s'affaiblit au fur et à mesure que le nœud de raccordement s'éloigne, ce qui limite les débits. La fibre optique, elle, offre des débits quasiment illimités jusqu'à 1Gbit/s contre 20 Méga pour l'ADSL.

Quelles sont les performances de la fibre ?

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande.

Technologie ultra moderne, la fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus.

Avec la fibre, vous pouvez :

- ▶ Télécharger un film (700 Mo) en 7 secondes (contre 5 minutes en Adsl) ou une série de 10 épisodes (5000 Mo) en 50 secondes (contre 45 minutes en Adsl)
- ▶ Jouer en réseau et prendre vos adversaires de vitesse
- ▶ Mettre en ligne une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en Adsl)
- ▶ Transformer votre TV en écran de cinéma

Comment équiper son logement ?

En habitat collectif (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation d'un point de raccordement dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial.

En maison individuelle, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires pour ce raccordement (par exemple l'installation d'un fourreau dans le jardin), ceux-ci sont à la charge du propriétaire.

Comment vérifier l'éligibilité d'un foyer ?

Il sera possible de vérifier l'éligibilité du foyer à l'offre Très Haut Débit SFR de 3 façons :

En saisissant son adresse ou numéro de téléphone sur le site: <http://www.sfr.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous/#>

Par téléphone, en appelant le 1099.

En se rendant dans une boutique SFR :

Boutique SFR à MALEMORT SUR CORREZE :

Centre Commercial Géant

2 rue Pasteur - 19360 Malemort Sur Correze

Boutiques SFR à BRIVE LA GAILLARDE :

- 37/39 boulevard General Koenig 19100 Brive la Gaillarde

- Avenue Jean-Charles Rivet - 19100 Brive la Gaillarde

Boutiques SFR à LIMOGES

- 39 Bis avenue Garibaldi, Centre Commercial Saint Martial 87000 Limoges

- Centre Commercial CORA, ZAC Beaubreuil, 87000 Limoges

- 11 Rue du clocher 87000 Limoges

- 31 Rue Amédée Gordini, Family Village, 87280 Limoges

Boutique SFR à BOISSEUIL : Centre commercial Carrefour, Route de Toulouse - 87220 Boisseuil

Boutique SFR à PERIGUEUX : 15 Place Bugeaud 24000 Périgueux

Boutique SFR à FIGEAC : 7 rue Gambetta - 46100 Figeac

(Liste des boutiques sur <http://boutique.sfr.fr>).

Pour suivre le déploiement de la fibre, rendez-vous sur : <https://cartefibre.arcep.fr>

(Liste des boutiques sur <http://boutique.sfr.fr>).

Pour suivre le déploiement de la fibre, rendez-vous sur : <https://cartefibre.arcep.fr>



La Vie de nos Associations

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE

Le mardi 1 octobre 2019 s'est tenue notre assemblée générale à la salle du centre culturel de Corrèze.

Nous avons présenté le bilan financier et le bilan des activités 2018/2019 aux parents ainsi qu'à la nouvelle Directrice de l'école Mme BERGON.

La trésorerie de cette association est saine et pérenne.

Pour ce qui est des activités, le lundi 2 septembre, jour où nos bambins ont repris le chemin de l'école l'association a offert un café accompagné de cakes réalisés par la Directrice de l'établissement. Les parents ont apprécié cette délicate attention.

Nous sommes ensuite passés au renouvellement du bureau car le mandat de trois ans est arrivé à terme et nos enfants grandissent vite.

Ainsi je suis heureux de vous présenter un nouveau bureau composé d'anciennes et de nouvelles personnes. Merci à elles, elles garantissent la continuité de l'association.



Le bureau est composé de :

Président : Océane Fraysse Lamoine, **Vice-président** : Alexandra Brette,
Trésorier : Emmanuelle Guichard, **Vice-Trésorier** : Mathieu Martinie,
Secrétaire : Stéphanie You, **Vice-Secrétaire** : Anne Cresp.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour le bon déroulement des manifestations proposées l'année passée, ainsi que celles qui se sont déplacées en masse pour y participer.

Ancien Président : Cyril Prat.

Nouvelle Présidente : Océane Fraysse Lamoine.

LES BOULEAUX D'ARGENT

Pour notre dernier semestre 2019, encore plein d'activités étaient au rendez-vous.

- Les marchés de pays de juillet et août avec la complicité de Corrèze Animation, sport Culture, encore une belle réussite.
- Notre soirée nocturne avec les Aînés de Bar à Flagnac « son et lumière », un spectacle magnifique, nous avons passé une excellente soirée.



- Comme chaque année Mathieu et son orchestre ont mis une superbe ambiance à notre thé dansant qui s'est terminé par un excellent repas



- Le 13 octobre c'est avec plaisir que nous avons participé à la fête des champignons, organisée par Corrèze Animation.
- Le dimanche 24 novembre après midi, ne pas oublier notre loto avec ses nombreux lots.
- Le 14 décembre, notre assemblée générale, suivie d'un repas à la salle des fêtes de Corrèze.
- Pour les activités des mercredis et jeudis après-midi, rien de changé pour nos amateurs de belote, de scrabble et atelier de détente et le petit goûter, on vous attend encore plus nombreux pour partager un bon moment.
- Je reviens sur nos balades des lundis, où nous sommes de plus en plus nombreux, plus de 25 personnes, un grand merci à Léa qui organise les sorties où l'on découvre des paysages magnifiques, des endroits insolites et tout cela dans une ambiance familiale. Nous avons également fait le parcours Terra Aventura sur la commune de Corrèze « sur les traces des meuniers d'antan » à la recherche d'énigmes, où chaque endroit a son histoire, un bon sport pour la tête et les jambes.



Bonne fin d'année à tous, la Présidente, Monique Dumond

L'Association Sportive Vitrac-Corrèze

La nouvelle saison de l'A.S Vitrac-Corrèze est lancée avec le désir de continuer à proposer la pratique du football mais aussi avec la volonté de participer à l'animation de nos villages. Bien que l'exercice précédent soit terni au niveau sportif par la descente de l'équipe fanion, le bilan général reste positif avec les bons résultats des autres formations, les succès des animations organisées, une trésorerie saine et un groupe de dirigeants impliqués.

Il est surtout important de noter que l'A.S Vitrac-Corrèze est en règle avec la totalité des obligations demandées par les instances : respect financier (paiements des inscriptions, des cotisations, des engagements), du nombre de jeunes licenciés, présenter un arbitre diplômé (merci à Alfa Diallo), assister aux réunions du district

Une quarantaine de licenciés compose les 3 équipes dirigées par Sébastien Dayre et Loïc Soularue pour l'équipe fanion, Arnaud Paucard et Louis Martins pour la réserve et Sergio De Castro pour le Futsal. La formation féminine connaît toujours un manque d'effectif et espère l'arrivée de nouvelles joueuses.

L'école de foot reste un objectif prioritaire pour pérenniser notre club. Si Yannick Gérard gère l'encadrement général, Fabrice Brette, Axel De Azededo, François Graille, Maxime Porcher et Lola De Azevedo assurent le « coaching » des équipes. Il faut également noter l'active participation des parents autour du stade et lors des déplacements.

Au total, le club compte une centaine de licenciés pour continuer à porter le blason de nos communes sur les stades du département et aussi pour animer la vie locale.

Contact club : Yannick Gérard 06 82 97 71 80, Franck Laborde 06 76 16 06 63

Comité directeur de l'Association Sportive VITRAC-CORREZE

Président d'honneur : Mr Georges GORSE (Ancien Président), Mr Jean François LABBAT (Maire de CORREZE), Mr Bernard MALAURIE (Maire de VITRAC SUR MONTANE).

Président : Franck LABORDE Vice Président : Robert CHEZE, André LAFONT

Secrétaire : Yannick GERARD Secrétaire Adjointe : Murielle GOUDENECHÉ

Trésorière : Heloïse RIBET Trésorier Adjoint : Florent PLAS

Membres : Mme Lola DE AZEVEDO, Mr Fabrice BRETTE, Mr Jean Claude BUNISSET, Mr Rafael CLAVERO, Mr Jérôme COURTINE, Mr Sergio DE CASTRO, Mr Mathieu DICHAMP, Mr Jean FAURIE, Mr Baptiste FOURNIAL, Mr Baptiste RIBET, Mr Vincent VERLHAC, Mr Yannick VITRAT, Mr Axel DE AZEVEDO



SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE DE CORREZE

« LE FUSIL CORREZIEN »

Depuis l'assemblée générale du 6 août 2019, le bureau de la société de chasse « Le Fusil Corrèzien » a été totalement renouvelé. Il est ainsi constitué :

Président : LE BON Xavier, **Vice-président** : FARGEAS Cédric, **Secrétaire** : QUEYRAUD Guillaume, **Secrétaire adjoint** : GORSE Théo, **Trésorier** : FARGEAS Michel et **Trésorier adjoint** : JANIN Christian

Le nouveau bureau ainsi que les personnes présentes ont remercié Michel DUMAS pour ses 34 années de présidence et son dévouement au sein de la société.

Une société de chasse est une association type loi 1901, qui a pour but de regrouper tous les chasseurs porteurs de permis de chasse, les propriétaires, les locataires ou adjudicataires du droit de chasse ainsi que les chasseurs étrangers qui seraient admis, en vue du développement du gibier par la protection, le repeuplement, la destruction ou régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ex « espèces nuisibles ») et la répression du braconnage. Elle assure aussi la prévention des dégâts que peut commettre le gibier dans les cultures.

Celle de Corrèze se compose d'une seule équipe d'une vingtaine de chasseurs pour chasser le sanglier, le chevreuil et le cerf. Le nombre d'adhérents est d'une quarantaine de chasseurs, chiffre qui est stable depuis plusieurs années. Tout nouveau chasseur ou chasserresse est évidemment le (ou la) bienvenu(e). Nous avons aussi un piégeur agréé ainsi qu'un garde-chasse particulier.

Tarifs des cartes sociétaires 2019-2020 :

Carte « invité » : 5 € / journée de chasse

Carte « résidents de la commune » : 25 €

Carte « résidents extérieurs de la commune » : 40 €

Pour rappel, tout chasseur chassant sur le territoire de la société de chasse doit être en possession d'une carte sociétaire.

Nous tenons à remercier tous les propriétaires signataires sans qui nous ne pourrions chasser. Nous les remercions également par un morceau de gibier. Tout propriétaire qui n'en recevrait pas est prié de le signaler à une personne du bureau ou au Président.

Depuis deux ans, des chasseurs venant de Savoie, nous réservent des bracelets de chevreuils pour le tir d'été (du 1^{er} juin à l'ouverture générale, uniquement les brocards). La première saison, 10 brocards (chevreuils mâles) ont été prélevés et 11 cette saison.

Nous pratiquons le tir d'été du renard sous les mêmes conditions que celles du chevreuil. Cette saison, 27 renards ont été prélevés en tir d'été.

Bilan de la saison de chasse grand gibier 2018-2019 :

23 chevreuils pour 24 attributions (dont 10 en tir d'été), 36 sangliers et 1 cerf (un faon) pour la seule et la première attribution de la société.

Le Président, Xavier LE BON

06-61-17-28-63

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique

La truite des Monédières mise à l'honneur.

A la fin de cette année notre AAPPMA sera mise en valeur ainsi que notre territoire et d'autres lauréats du prix Charles RITZ, dans un film reportage réalisé par Mr Philippe Laforge, réalisateur naturaliste venu de Belgique l'été dernier.

Ce reportage aura pour titre « des sentinelles au chevet des rivières » mettant en valeur les femmes et les hommes acteurs de ces territoires qui se battent au quotidien pour la préservation des espèces aquatiques et des cours d'eaux qui les accueillent.

Ce film aura un autre objectif celui de faire mieux connaître ce prestigieux prix (prix que notre AAPPMA a obtenu en novembre 2016) et d'inciter de nouvelles associations à se présenter.

Conditions de pêche 2019.

Les conditions de début de saison cette année mais aussi pendant toute la période de pêche n'ont pas été favorable a notre loisir préféré, avec une fermeture anticipée.

Le climat est en pleine mutation et nous occasionne des périodes sans précipitation de plus en plus longues influant sur la reproduction et la survie de plus en plus compliquées pour nos truites fario.

Espérons qu'elles s'améliorent d'ici quelques jours afin que nos truites puissent accomplir leur cycle de reproduction, dans les meilleures conditions.

Renouvellement.

Les élections de renouvellement de notre bureau auront lieu dans deux ans, nous faisons appel aux bonnes volontés, que ce soit pour faire partie du conseil d'administration ou pour une place au bureau.

Nous sommes aussi à la recherche d'un deuxième garde pêche particulier.

Halieutiquement votre
Marc BOUVARD
Président de la truite des Monédières



L'équipe de la truite des Monédières, lors de travaux de réalisation de frayères.



DANSES et GYM

L'association DANSES GYM CORREZE, se réjouit de vous annoncer que lors de son assemblée générale du 13 septembre 2019, nous avons procédé au renouvellement de son bureau.

Les personnes chargées de l'administration sont désormais :

- Mr PORCHER Christophe, président
- Mme PORCHER Rose, secrétaire
- Mme DIALLO Alexandra, secrétaire adjointe
- Mme VIALLET Cristelle, trésorière

Nous vous proposons cette année de la country, de la danse de salon, et nous vous annonçons avec grand plaisir la réactivation de la section gym.

Le montant de l'adhésion est de 10 euros.

Les cotisations sont :

- Pour la gym de 90 euros/an, les cours sont les jeudis de 18h00 à 19h00
- La country de 54 euros/an, les cours sont le 3^{ème} vendredi de chaque mois, et répétitions tous les mardis de 20h00 à 21h30
- La danse de salon de 100 euros/an ou 45 euros par session (si vous choisissez une seule danse), les cours sont les vendredis de 20h30 à 21h30, sauf le vendredi de country.

Cette année, nous vous proposons trois sessions :

1. le rock-jive
2. le kizomba
3. le tango.

Nos cours sont dispensés à la mairie de Corrèze (19), dans l'ancienne salle des conseils se trouvant au 1^{er} étage.

Tous les adhérents font preuve d'une grande motivation, tant pour l'animation que la mise en place d'activités. Soyez certains que vous serez accueillis à bras ouverts, dans une ambiance de bonne humeur, et ce, dans le seul but de vous faire profiter pleinement de votre activité.

Nous vous attendons avec impatience et venez nombreux.

Nous vous offrons un essai gratuit.

Mr PORCHER Christophe
Président de l'association.



Association Arts & Créations Corrèze

Après une soirée photos en avril 2019 (relatée dans le bulletin municipal de juillet) où nous avons laissé carte blanche aux photographes animaliers Pierre Soulier et Christian Vialle, nous avons retrouvé les corréziens et les vacanciers en août.

D'abord ce fût notre 3^{ème} marathon-photo le 3 août 2019.

Nous avons accueilli avec plaisir petits et grands qui se sont lancés, certains pour la 2^{ème} fois, dans les rues du bourg à la recherche du sujet original qui allait, cela va sans dire, leur apporter la reconnaissance du jury.

Comme les années précédentes, 2 thèmes furent proposés par le jury réuni sous la houlette de J-P Haghe président-adjoint de l'association.

Le matin : L'insolite à Corrèze

L'après-midi : la beauté des lignes.

Prises avec un appareil photo numérique ou un smartphone, les photos des 18 équipes ont été collectées puis anonymées par des membres de notre association avant d'être examinées par le jury.

Au total environ 120 photos ont été visionnées, analysées...pour que, à la fin 11 soient distinguées.

Une dizaine de livres sur la photo, récompensèrent les gagnants ; tous les enfants reçurent un cadeau.

La journée s'est terminée dans la bonne humeur par un vin d'honneur offert par la mairie en présence de plusieurs conseillers municipaux.

Les photos gagnantes ont été ensuite imprimées puis présentées aux visiteurs à la chapelle des Pénitents pendant notre exposition.

Ensuite du 9 au 18 août 201 : la 4^{ème} exposition de peintures, sculptures et photos, à la Chapelle des Pénitents.

Grâce à l'appui logistique de la mairie de CORREZE, de SARRAN et d'EYREIN nous avons pu disposer des grilles indispensables pour les accrochages.

Avec une fréquentation analogue à celle de 2018, 7 artistes aux parcours bien différents ont exposé leurs œuvres.

Notre invité d'honneur était Grégory Genestine-Charlton, artiste franco-britannique dont l'une de ses œuvres est représentée sur l'affiche.

Nous avons par ailleurs, proposé à la vente au profit de l'association des cartes postales imprimées à partir de photos récompensées lors des précédents marathons-photo.

Les visiteurs ont pu les acheter lors du marathon-photo de cette année et de l'exposition.

La vie de l'association

L'assemblée générale du 16 Aout a validé l'arrivée de deux nouveaux membres au conseil d'administration: Claire Grelet-Terriou et Pierre Soulier. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Notre projet pour 2020

Fidèlement nous allons fixer à nouveau 3 rendez-vous en 2020 : la soirée photos en avril, le marathon-photo et l'exposition en août.

Ces projets reposent sur l'engagement des membres de l'association mais également sur l'aide matérielle ponctuelle ou régulière tout au long de l'année de plusieurs partenaires :

Les mairies de Corrèze Sarran et Eyrein, les commerçants de Corrèze, le Crédit Agricole.

Nous les remercions tous.

Pour plus d'informations et voir davantage de photos rendez-vous sur notre site :

artscreationscorreze.wixsite.com/arts-correze

Pour nous contacter voici notre mël : arts.creations.correze@gmail.com

LE CSCC

L'association tient tout d'abord à remercier la population ainsi que les bénévoles pour leur participation aux différentes manifestations de cet été - marchés de pays, foire aux bijoux – qui ont connu un franc succès. Déjà la rentrée, et la reprise de nos différentes activités.

Athlétisme :

Toujours encadrés par Christian Villeneuve nos jeunes ont repris les entraînements au stade de Corrèze.

- ✓ Mardi et Jeudi de 17h à 19 h – âgés de 12 ans et plus (nés en 2008 et avant)
- ✓ Mercredi de 16 h 30 à 18 h 30 – âgés de 10 et 11 ans (nés en 2009 et 2010)
- ✓ Vendredi de 17 h 30 à 19 h – âgés de 4 à 9 ans (nés en 2011 et avant).

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre.

Ce samedi, 3 jeunes corrézois partent disputer les championnats régionaux Nouvelle Aquitaine par équipe. Nous espérons qu'ils reviendront avec la médaille autour du cou.

Pour plus de renseignements, contact Christophe Stalin, Président de la section Athlétisme 06 71 55 99 14.

Badminton :

Après la pause estivale, les séances ont repris depuis septembre, toujours au gymnase de Corrèze les vendredis de 21 h 00 à 22 h 30.

Pour le moment la séance du lundi n'est pas ouverte faute d'un nombre insuffisant d'adhérents.

Toutefois, vous pouvez aussi vous rapprocher de la section du club de Marcillac-la-Croisille avec lequel nous avons une entente.

Si vous êtes intéressés, pour plus de renseignements, vous pouvez contacter I. GORSE au 06 20 24 57 22.

Occitan :

Reprise également pour la section occitan ; les rencontres se déroulent comme à l'habitude, les samedis de 10 h 00 à 12 h 00 à la salle de réunion des anciennes écoles.

Prochaines rencontres : 19 octobre – 09 novembre – 30 novembre et 14 décembre.

Toute nouvelle personne est la bienvenue.

Pour d'autres renseignements, notre contact Roselyne BOURDET 05 55 21 30 87.

Quant à **la bibliothèque**, il n'y a pas eu de pause estivale...

Nous vous attendons toujours avec plaisir aux horaires et lieu habituels : le Lundi de 16 à 18 h, le Mercredi de 14 à 16 h et le Samedi de 10 à 12 h.

Vous y trouvez un choix de livres et documents sonores pour enfants, adolescents et adultes, qui sont renouvelés régulièrement.

Pour l'année 2020, nous organisons un concours de contes qui sera ouvert à toutes et tous à partir de 6 ans.

Le règlement est disponible à la bibliothèque.

Nous pouvons également vous le faire parvenir, sur demande, par mail ou courrier postal.

Les lauréats seront primés lors de notre soirée apéro conté, le Vendredi 15 mai 2020.

bibliotheque.correze@orange.fr

Tél : 05 55 20 86 23.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne fin d'année.

Histoire et Patrimoine de CORREZE et ses environs

L'association a, comme à l'accoutumée, profité de la période estivale pour présenter au public, plus nombreux en cette saison, le fruit de ses travaux de l'année. L'exposition consacrée à « L'électrification de nos campagnes » était visible à Eyrein du 6 au 14 juillet, à Saint-Augustin du 24 au 28 juillet, à Corrèze du 3 au 18 août, plus récemment à Orliac de Bar du 21 au 29 septembre ; elle terminera son périple à Bar du 9 au 11 novembre.

Le sujet traité s'inscrivait dans la suite logique du travail effectué en 2018 avec « Mémoires de nos villages » puisque l'installation de l'électricité en milieu rural révolutionne à la fois les conditions de travail et le mode de vie au quotidien. Les activités agricoles s'en trouvent facilitées et les habitations deviennent plus confortables. Afin de cibler un public le plus large possible, l'exposition a été constituée de trois volets : technique, production, utilisation, et abondamment illustrée, notamment grâce aux nombreuses photos des lieux actuels de production dont les propriétaires ont aimablement contribué à nos travaux.

Nous avons, comme chaque été, proposé des visites commentées de Corrèze et, en particulier, quatre balades contées nocturnes, les 24 et 31 juillet et les 7 et 21 août. Cette fois encore, les accordéonistes corrèziens Sabine, Marc et Mathieu nous ont accompagnés, entraînant à leur suite certains de leurs amis, ce qui a valu à nos visiteurs d'entendre un Ave Maria exceptionnel par Didier Pauvert à la cabrette, dans la chapelle Notre Dame du Pont du Salut.

Histoire et Patrimoine comptant désormais deux adhérents à Saint-Augustin, l'association a participé à la fête locale en exposant les panneaux extraits des « Moulins à eau d'antan » et de « L'électrification de nos campagnes » concernant la commune.

Enfin, une séance de dédicace a été organisée le 9 août, à l'Espace Culturel de Corrèze, afin de présenter au public le livre « le Chant de la Lulu » de Pierre Vant, que le CA de notre association remercie pour sa générosité.

Notre participation aux Journées Européennes du Patrimoine s'est limitée à Orliac de Bar où le président P. Clara a conduit une visite, présentant, entre autres, des peintures murales du XV^{ème} siècle apparues lors de la restauration de l'église.

Dès maintenant, nous réfléchissons à la prochaine exposition qui devrait être dédiée aux cartes postales anciennes du secteur. C'est l'occasion de faire appel aux lecteurs de ce bulletin qui pourraient prêter leurs collections personnelles afin qu'elles soient reproduites.

La Lyre Corrèzienne

1899-2019 : 120 ans d'engagement associatif



La Lyre Corrèzienne fête en cette année, ses 120 années de bons et loyaux services.

Il va sans dire que durant plus d'un siècle de fonctionnement la société musicale a traversé de nombreux hauts et logiquement quelques bas.... mais toujours la Lyre s'est relevée grâce à l'engagement sans faille de ses musiciens, pour le plaisir de tous.

La Lyre Corrèzienne, c'est une bande de copains pour qui la musique est source de plaisir, de convivialité et qui s'emploie à les faire partager. Alors, après cette période de pause, nous avons décidé de repartir pour une nouvelle aventure avec toutes les bonnes volontés qui voudront bien se joindre à nous.

Pour ce faire, nous donnons rendez-vous à la salle de musique (Mairie de Corrèze) les samedis de 18h à 20h.

Prochaines répétitions : les 9 et 23 novembre, 14 décembre, 11 et 25 janvier, 8 et 22 février.

Contact : Laurent BARBAZANGES
06 74 93 98 89
lbarbazanges@yahoo.fr

JEUNESSE MUSICALE DE FRANCE

LETTRE D'INFORMATION 10/10/2019



La délégation JM France Corrèze a besoin de vous !

© Meng Phu

Les JM France (anciennement Jeunesses Musicales de France) œuvrent depuis plus de 30 ans en Corrèze pour diffuser des spectacles jeunes publics de qualité aux enfants et aux jeunes de notre département. Au cours de l'année scolaire 2018-2019, les JM France Corrèze ont produit 80 représentations de spectacles musicaux principalement sur le temps scolaire (environ 16 000 entrées) à travers une programmation toujours plus riche et plus variée (musiques classiques et contemporaines, musiques traditionnelles et du monde, musiques actuelles). Le réseau s'applique également à mettre en place des actions culturelles basées sur l'enseignement artistique, défendant ainsi les valeurs d'éducation populaire auxquelles elles sont attachées.

Les JM France Corrèze, soutenues par l'Education Nationale, le Ministère de la Culture et de la Communication et les collectivités territoriales, s'engagent chaque jour pour que la majorité des enfants du territoire puissent accéder à des concerts de toute esthétique musicale. Grâce à l'ensemble des délégations qui maillent le territoire, les JM France vont aux confins de la ruralité pour proposer des spectacles musicaux de qualité !

Aujourd'hui, la délégation de Corrèze a besoin de volontés nouvelles pour continuer à exister. Grâce aux bénévoles engagés, la délégation a proposé depuis de nombreuses années, plusieurs concerts par an pour de nombreuses écoles du secteur. Soutenu.e par les bénévoles de l'Association départementale et par le coordinateur régional, il s'agira pour le ou la délégué.e de choisir des concerts, demander des subventions, faire la réservation de la salle, proposer les spectacles aux enseignants mais aussi d'intégrer une association reconnue nationalement, de rencontrer des artistes aux parcours variés et d'assister à de multiples concerts en compagnie d'un public enthousiaste et émerveillé.

Pour que les enfants de votre territoire puissent continuer à voyager à travers différents univers artistiques, nous avons besoin de vous ! Rejoignez-nous !

LES JM FRANCE

Depuis plus de 70 ans, les JM France, association reconnue d'utilité publique, œuvrent pour l'accès à la musique des enfants et des jeunes, prioritairement issus de zones éloignées ou défavorisées. Chaque année, le réseau des JM France, composé de 1 200 bénévoles et 430 partenaires culturels, organise 2 000 spectacles, ateliers et événements. Une expérience musicale forte, conviviale et de qualité proposée à plus de 450 000 jeunes spectateurs. www.jmfrance.org

CONTACT JM FRANCE NOUVELLE-AQUITAINE
Florian Ebrl Tél 06 20 67 28 80 febri@jmfrance.org

Informations Diverses



LA BRIGADE NUMERIQUE EN 5 QUESTIONS

Besoin de contacter la gendarmerie ? De réponses concernant certaines démarches administratives ou judiciaires spécifiques ? D'une information sur le recrutement ? Depuis le 27 février 2018, la brigade numérique est là pour vous répondre ! Implantée à Rennes, mais compétente pour recevoir les sollicitations de toute la France, son rôle est de favoriser, via le numérique, le contact avec la population. Le capitaine Patrice Georget, commandant la brigade numérique, nous détaille ce nouveau service de proximité.

Quel est l'objectif de la brigade numérique ?

C'est avant tout une nouvelle offre de services, en réponse aux besoins et aux attentes des usagers, dont les comportements ont changé dans une société où l'hyper connectivité a bouleversé les usages et les réflexes (rendez-vous, relations entre individus, achats en ligne...).

La gendarmerie a donc entrepris sa transformation numérique afin de moderniser sa relation avec les usagers, leur rendre un meilleur service et leur permettre d'accéder à la sécurité en ligne.

C'est ainsi qu'elle a amorcé le contact rénové avec les usagers en déployant Neogend pour les unités, dispositif enrichi par la création de la brigade numérique, s'inscrivant pleinement dans la police de sécurité au quotidien.

Quelle est son ambition ?

La brigade numérique est une démarche innovante, dont l'objectif est de proposer aux usagers un contact simplifié, enrichi et rénové avec la gendarmerie nationale, en tout lieu et en tout temps, pour répondre à leurs interrogations.

Partant du constat que de plus en plus d'usagers n'ont plus le temps de se rendre dans les unités territoriales, l'ambition de la brigade numérique est de fluidifier la relation entre les usagers et les gendarmes, à partir d'objets connectés tels que des smartphones, tablettes et ordinateurs devenus d'usage courant.

En intégrant les nouvelles technologies, la gendarmerie adapte ses modes d'action pour repenser sa façon d'interagir avec la population. Les gendarmes de la brigade numérique complètent et démultiplient ainsi les capacités d'accueil des unités territoriales.

Comment fonctionne-t-elle ?

Elle fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sans traiter les urgences qui restent de la compétence des plateformes des services idoines (17, 18, 15 et 112). Le citoyen peut ainsi, depuis l'interface de son choix (smartphone, tablette, ordinateur...), contacter en permanence la gendarmerie. Plusieurs canaux lui sont proposés tels les réseaux sociaux.

Un opérateur de la gendarmerie évalue la demande et propose soit une assistance en ligne, soit un rendez-vous avec un gendarme dans le lieu de son choix. En complément, ces mêmes usagers peuvent accéder à un centre d'aide (type FAQ) qui leur permet de rechercher, en autonomie, des réponses à des questions d'ordre général.

Combien de gendarmes sont affectés à la brigade numérique ?

Elle est composée de 20 gendarmes. Les personnels ont été sélectionnés pour leur expérience et leurs qualifications professionnelles (NTECH, correspondant sûreté, correspondant NTECH, référent recrutement...), ainsi que pour leurs compétences linguistiques. La brigade numérique pourra également être renforcée par des réservistes.

Quelle est la mission des gendarmes de la brigade numérique ?

Leur mission est d'accueillir, d'orienter, d'informer et de guider les internautes comme le font déjà les unités territoriales, mais en densifiant l'offre de contact par un accueil complémentaire et alternatif à celui déjà existant.

Les personnels ont été formés à l'accueil à distance par écrans interposés. L'accent a été mis sur l'accueil des femmes victimes de violences, pour lequel les militaires de la brigade numérique ont notamment suivi une formation à laquelle ont participé l'association France Victimes et 3919 violences femmes info. L'accueil des personnes en situation de handicap est également prévu, mais n'interviendra que courant mars 2018, après une formation spécifique.

Outre ces catégories d'usagers, la brigade numérique a vocation à accueillir et à recevoir toutes les sollicitations des usagers internautes en les orientant prioritairement vers les téléservices (OTV, télépoints, préplainte en ligne, Pharos, Perceval, Thésee...) ou les sites étatiques, comme service public.fr, sur lesquels les usagers pourront obtenir des réponses précises à leurs questions.

La brigade numérique n'a pas vocation à recevoir des plaintes. Néanmoins, ses personnels, officiers de police judiciaire détenteurs d'une habilitation nationale, pourront d'initiative se saisir des faits constituant des infractions pénales dont ils auront connaissance et les transmettre à l'unité de gendarmerie ou de police compétente dans le cadre du « guichet unique ».

À la fin de chaque échange, l'utilisateur pourra indiquer s'il a été satisfait de l'aide qui lui a été apportée.

Etat civil... De Juillet à Octobre

Le Maire et le Conseil Municipal

Souhaitent la bienvenue à :

Beryl, Hélia, Romane ROZIER PARIS de Sylvain PARIS et de Louise ROZIER le 17 aout 2019

Liya CHAUMET BERCHE de Franck CHAUMET ET d'Elodie BERCHE, le 3 septembre 2019

Théa, Marion MAS de Damien MAS et ARPAILLANGE Eloïse, le 4 septembre 2019

Expriment tous leurs vœux de bonheur à :

Le 14 aout 2019 : Gaëtan de RUGY et de Astrid MARIAUX

Assurent de leur sympathie les familles éprouvées par le décès de :

Paul MAROUBY, le 26 juillet 2019

Joachim CHABRERIE, le 26 Aout 2019

Yvette AULIDI née GUICHARD, le 24 septembre 2019

Christian PESCHEL, le 20 octobre 2019

REPAS DU CCAS



Repas de Noel

Le Centre Communal d'Action Sociale vous annonce que le repas des aînés aura lieu le :

Samedi 7 décembre 2019

Les personnes de 65 ans et plus résidant sur la commune ainsi que leur conjoint sont invitées. Cette année le repas sera préparé par Monsieur MARCHI et sera servi dans la salle des fêtes de Corrèze.

Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire auprès du secrétariat de Mairie au 05 55 21 25 21 ou de retourner le bulletin ci-dessous à la mairie pour le 22 novembre 2019 au plus tard.

✂

REPAS DES AINES DU 7 DECEMBRE 2019

Nom :

Prénom :

Adresse :19800 CORREZE

Assistera/assisteront au repas des aînés : oui Non

Nombre de personnes : 1 ou 2

CTI 19 ingénierie
Bureau d'études VRD

Etudes et maîtrise d'œuvre pour
aménagement d'espaces publics,
lotissements, voiries et réseaux divers.

Le Bech
19800 CORREZE

Tél : 05 55 21 04 87
Mobile : 06 73 85 23 58
Mail : cti19@orange.fr

**Hydrau
Elect**



Z.I. rue Marcel Paul
46130 BIARS-SUR-CÈRE

Tél. : 05 65 39 72 00
Fax : 05 65 38 68 36
E-mail : hydrau-elect@wanadoo.fr

**Hygiène
Service**



Yannick VITRAT
Gérant

06 07 79 77 33

12, Allée des Remparts • 19300 EGLETONS
Tél. 09 66 42 03 49 • Fax : 05 44 40 93 05 • correze-hygiene@orange.fr

EURL
MAURICE DE FARIA
GARE DE CORREZE
Plomberie, Chauffage
Climatisation
Installation, Dépannage, Entretien



Tél. 05 55 21 34 45
Port. 06 08 77 11 47
maurice.defaria@orange.fr



MARTINIE BTP

Public
et
particuliers

19 - CORREZE

Tél: 05.55.21.31.43
Email: contact@martiniebtp.fr

Maçonnerie - Neuf et Restauration

Démolitions - Sciages - Carottages
Terrassement - Ouvrages d'art



Groupama
la vraie vie s'assure ici

**31 AGENCES A VOTRE SERVICE
EN CORRÈZE**

Retrouvez-nous sur groupama.fr

N°Cristal 0 969 320 319

APPEL NON SURTAXE

Groupama d'Or - Caissa D'Ornaisale d'Assurances Mutuelles Agricoles d'Or

Ludovic JACQ

Directeur d'Agence

Agence de Corrèze

Tel. 05.55.21.26.74

ludovic.jacq@ca-centrefrance.fr

www.ca-centrefrance.fr



**Toute une banque
pour vous**

CENTRE FRANCE



ETS SOUBRANNE
maison fondée en 1964

**PLUMBERIE-CHAUFFAGE-SANITAIRE-
VENTILATION-CLIMATISATION**



S.A.S. au capital de 57 000 €

BP 80
83 Avenue de Ventadour
19300 EGLETONS

Tel : 05 55 93 05 92
Fax : 05 55 93 39 66
Mail :
sarl.soubranne@wanadoo.fr

Domiciliation : Banque Populaire Egletons
R.C.S Tulle : B 350438628 - Siret : 350438628.00017
A.P.E : 453 E - N° RGE : E61840

SCP d'Architecture
Langeau - Vignal - Souffron



Architectes Tertio - Gare de
Corrèze 19800 Corrèze / 05 55 21
01 55 / contact.tertio@orange.fr